



Ezy infos

Édition spéciale vœux 2022

04 janvier 2022



2022
Meilleurs
vœux

**Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy-sur-Eure et son Équipe Municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année**

En raison de la cinquième vague de l'épidémie de Covid, l'Etat nous demande, pour la deuxième année consécutive, de ne pas organiser de cérémonie de vœux dans les salles communales.

Face à cette situation particulière, nous avons décidé d'utiliser l'Ezy Infos pour, en ces premiers jours de janvier, souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2022.

Les festivités que nous avons voulues pour animer notre petite ville, en cette fin d'année, sont encore bien présentes à notre esprit : Encore plus de lumières et d'illuminations dans le centre-ville, un feu d'artifice d'hiver qui portait bien son nom, le marché de Noël que nous avons souhaité encore plus convivial, et qui a été fréquenté par plus de 6000 visiteurs. Une formidable animation événementielle et commerciale qui, au même titre que le marché dominical, porte loin la renommée d'Ezy, reconnue pour son dynamisme et son attractivité.

Merci aux Commerçants présents pendant 10 jours sur le marché de Noël et aux Associations pour leurs animations. Un grand merci également à Joëlle Bret, Adjointe au Maire, aux Membres du Comité des Fêtes et aux Services Communaux pour leur investissement sans faille dans cette entreprise, qui est devenue en quelques années un événement incontournable des fêtes de fin d'année d'Ezy.

Mairie d'Ezy-sur-Eure
1, rue Octave Lenoir - BP 53 - 27530 EZY-SUR-EURE - 02 37 64 73 48
Internet : www.ezysureure.fr - Facebook : Mairie Ezy sur Eure

Les vœux sont aussi l'occasion de faire un bilan de l'année passée et des projets prévus pour l'année qui débute. Malgré la crise sanitaire, les problèmes de manque de personnels et de pénurie de matières premières, **l'année 2021 a été riche de réalisations :**

En matière de santé :

- Un Centre de Santé a été créé à côté de la Mairie. Une jeune Médecin a été embauchée et commencera à exercer au mois de février,
- Le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) est maintenant une réalité. Il comprend une vingtaine de professionnels de santé du territoire qui travailleront en coordination de soins. Ce PSLA a été agréé par l'Agence Régionale de Santé fin novembre. C'était le préalable nécessaire avant de pouvoir avancer sur la construction de la Maison de Santé.

En matière d'équipements :

- Un City Stade a été créé aux Fonds de Sassay,
- Le Jardin public de la Passerelle est terminé,
- L'accès à l'école maternelle a été modifié, l'entrée se fait désormais par le parking de l'église,
- Les écoles ont été pourvues en mobilier pour les enfants en situation de handicap,
- Le matériel de cuisine du restaurant scolaire a été modernisé, améliorant ainsi sa capacité de réalisation de repas en circuit court,
- Des équipements de confort (bancs, tables, appuis vélos) ont été mis en place près de la voie verte,
- Des obstacles et la vidéoprotection ont été installés au Pré aux Lisses pour protéger le site des visiteurs indésirés,
- L'Eco Quartier a été retenu par le Ministère du Logement et Habitat Durable, Lauréat du Fonds Friches Recyclage Foncier pour la somme de 350.000 euros. L'étude de préfaisabilité, incluant la consultation du public prévue par la labellisation, est terminée.

En matière de voiries et d'aménagements :

- Après rénovation des canalisations d'eau potable, le revêtement et les trottoirs de la Départementale 143 depuis la Croix Pageot jusqu'au Chemin des Vignes ont été refaits ou créés. Des éléments de sécurité (écluses) ont été installés,
- Une temporisation du carrefour à feux a été mise en place, afin de ralentir les véhicules,
- Rue Edmond Signoret, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se termine, la rénovation des canalisations d'eau potable suit.

Le programme de projets et travaux pour l'année 2022, ne sera pas en reste :

En matière de santé :

- La Maison de Santé entrera dans sa phase de réalisation par la sélection d'un projet architectural, d'un Maître d'Œuvre, puis des entreprises afin que le démarrage des travaux se concrétise avant la fin 2022.

En matière d'équipements :

- La rénovation énergétique de l'école élémentaire Jules Ferry, Lauréat France Relance, qui comprend l'amélioration de l'isolation et le remplacement de 120 fenêtres, sera réalisée dans l'année pendant les vacances scolaires,
- Grâce au "Fonds Friches" le projet d'Eco Quartier va avancer par la sélection des Opérateurs pour son aménagement et sa construction,
- En complément du jardin public, dans le but de créer au bord de l'Eure un ensemble de loisirs verts, l'entrée du Camping va être déplacée rue de la passerelle, avec réalisation de places de stationnement et de deux aires de service pour les camping-cars.
- La sélection d'un Architecte agréé "Bâtiments de France" va être lancée pour la mise en valeur du parking et la rénovation de l'Eglise Saint André d'Ezy.

En matière de voiries et d'aménagements :

- Après le passage du Syndicat d'eau, la rue Edmond Signoret sera mise en sens unique et des cases de stationnement seront créées. C'est seulement après l'étude sur les bassins versants pour la prévention des inondations, demandée par la Police de l'Eau, que la rue pourra enfin être complètement réhabilitée.
- Boulevard Gambetta, le parking vert pour le covoiturage sera terminé par les Services Techniques. Il sera sécurisé par l'installation d'une caméra de vidéoprotection,
- Une réfection de la chaussée du Chemin des Vignes est programmée depuis le lotissement des Caves jusqu'au carrefour avec la route de l'Habit,
- Concernant la Départementale 143, il restera à refaire le revêtement de la chaussée depuis la Mairie jusqu'à la Croix Pageot et la partie entre le Chemin des Vignes et le carrefour à feux, mais pour cette dernière, seulement après les travaux d'installation de l'assainissement collectif par l'Agglo du Pays de Dreux.

Comme vous pouvez le constater, la Commune est riche de projets. Pourtant, même si la vaccination a permis dans l'année un retour à une vie presque normale, on le voit, la crise sanitaire est toujours présente et nous contraindra encore pendant de longues semaines à des restrictions, des frustrations dans notre vie au quotidien.

Formulons des vœux pour qu'enfin en 2022, lorsque nous serons tous vaccinés, nous puissions chacune et chacun réaliser sans contrainte, nos projets individuels et collectifs.

L'ensemble de l'Equipe Communale se joint à moi pour vous souhaiter, à vous :

- Bénévoles, dirigeants ou membres des Associations, du CCAS, de la Médiathèque,
- Forces vives de la commune : Commerçants, Artisans, Professionnels de Santé, Entrepreneurs, Industriels,
- Pompiers volontaires ou professionnels,
- Enseignants des écoles et du collège,
- Agents de la commune,
- Habitants d'Ezy

A vous tous, ainsi qu'à vos familles une très grande et très belle année 2022.

Pierre LEPORTIER
Maire d'Ezy-sur-Eure

Remerciements

Au regard de cette année 2021 qui se termine et qui restera pour nous tous une année particulière sur beaucoup de points, la municipalité tient à remercier chaleureusement tous les membres des associations représentées sur la commune pour leurs efforts constants à maintenir ce lien indispensable entre les personnes.

Comme nous le faisons régulièrement à la cérémonie des vœux, nous souhaitons remercier cette année plus particulièrement :

René Gerner : Porte drapeaux de la FNACA (anciens combattants) qui a toujours répondu présent lors des manifestations et commémorations officielles sur la commune. Membre actif du comité des fêtes durant de longues années, René a par sa bonne humeur permis de faire le pont entre plusieurs générations d'Ezéens. Merci à lui pour son dynamisme inaltérable.

Cédric Dumez : En charge des JSP (jeunes sapeurs-pompiers) depuis plus de 10 ans, Cédric ne compte pas son temps pour partager sa passion avec les jeunes qui veulent découvrir et se rapprocher de l'univers des pompiers. Toujours présent au forum des associations et pour faire des animations sur la commune. Un vrai sacerdoce.

Isabelle Leggett : Présidente du comité des fêtes en remplacement de Myriam Mette. Isabelle durant ces 8 années de présence au comité, a permis par son expertise de développer de façon quasi professionnelle des événements communaux tels que la fête de la musique ou les festivités du 14 juillet. Isabelle a marqué de façon durable l'organisation du comité des fêtes. La municipalité lui souhaite une pleine réussite dans ses projets futurs qui se dérouleront loin d'Ezy.

Rendons hommage également à Monsieur **Jean-Louis Toutain**, qui est parti à la retraite cette année après plus de 40 ans passés dans le garage Peugeot de centre ville. 20 ans en tant qu'employé du garage Berthelot, puis 20 ans à son compte après la reprise du garage. Souhaitons lui une bonne retraite.

Enfin, la municipalité souhaitait remercier très chaleureusement l'ensemble de **l'équipe de santé et de solidarité** de la commune pour la mise en place des cinq sessions de vaccination qui ont eu lieu à la Salle d'Activités Communale. Ces actions parfaitement réalisées et maîtrisées ont permis en un temps record de vacciner notamment 85% des habitants de plus de 75 ans de la commune. Il faut rajouter à cela les multiples sessions de dépistage Covid réalisées tout au long de l'année par nos infirmières.

Que soient donc remerciés :

Docteur Sandrine Dupayrat, Docteur Claude Rougeron, Docteur Yvain Jouveau Du Breuil, Docteur Bertrand Dupont et Madame Jacqueline Dupont, les infirmières d'Ezy-sur-Eure, Laurence Astru, Samantha Blaise, Sophie Dos Santos, Jennifer Cochery, Fanny Jourdain sans oublier bien sûr Solveig Delaisse pour la parfaite mise en œuvre de ces actions.

Vincent RÉVEILLARD
Adjoint au Maire
chargé des associations,
des animations communales
et des affaires sportives

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État à son budget (dotation globale de fonctionnement) ou le nombre d'élus au Conseil Municipal par exemple...

Par ailleurs, agrandir une école, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de la commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement,...) le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

Comment va se dérouler le recensement ?

Des agents recenseurs recrutés par la Mairie et munis d'une carte avec photo se présenteront à votre domicile pour vous remettre des identifiants. Vous pourrez ainsi compléter le questionnaire en ligne.

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques vous pourrez également répondre au questionnaire au format papier.

